

CHIFFRES CLÉS

Groupe Tornos (en KCHF, sauf information contraire)	2009	2008	2007	2006	2005
Entrée de commandes	85'487	232'143	283'645	257'269	212'527
Chiffre d'affaires brut	114'363	262'944	287'384	250'515	222'622
EBITDA	-25'798	19'851	39'343	26'475	23'208
En % du chiffre d'affaires brut	-22.6	7.5	13.7	10.6	10.4
EBIT	-30'532	13'093	32'746	17'614	14'249
En % du chiffre d'affaires brut	-26.7	5.0	11.4	7.0	6.4
Bénéfice net/(Perte nette)	-29'584	6'042	35'137	17'249	12'835
En % du chiffre d'affaires brut	-25.9	2.3	12.2	6.9	5.8
Position de trésorerie nette/ (endettement net)	-24'571	5'277	27'263	-7'375	-10'793
Fonds propres	125'414	153'743	160'179	118'458	100'168
En % du total du bilan	67.8	69.2	73.2	61.4	60.4
Bilan total	185'006	222'256	218'912	192'972	165'810
Investissements en actifs tangibles immobilisés	524	6'715	9'065	3'254	2'867



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

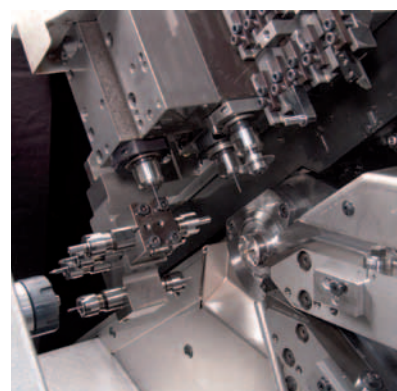


Mesdames et Messieurs, Chers actionnaires,

Au 31 décembre 2009, nous sommes arrivés au terme de notre deuxième année successive de récession. La crise que nous traversons depuis le début de 2008 est sans précédent. La baisse du volume d'activité dans le domaine de la machine-outils est de l'ordre de 65% par rapport à 2007, dernier exercice à avoir connu une conjoncture stable. Compte tenu de la cyclicité de notre domaine d'activité, nous avons recherché depuis de nombreuses années à flexibiliser autant que possible nos coûts. Notre modèle d'affaires a été conçu de manière à supporter une baisse de volume de l'ordre de 40% par rapport au sommet du cycle en assurant encore un résultat d'exploitation nul. Par contre, il ne permet pas d'absorber sans perte une baisse du marché de 65%, chute qui ne s'était encore jamais produite. Dans ces circonstances, nos affaires enregistrent un très fort recul et malgré toutes les mesures prises, nos résultats 2009 sont fortement négatifs. Le chiffre d'affaires brut 2009 s'élève à 114.4 MCHF, soit une diminution de 56.5% par rapport à l'exercice précédent, déjà marqué par un recul important. Cette nouvelle baisse de volume s'est traduite par une dégradation des résultats. La marge EBIT est négative, à -26.7%, alors qu'elle était encore de 5.0% en 2008 et de 11.4% en 2007. L'exercice clôt par une perte de 29.6 MCHF en comparaison d'un bénéfice net de 6.0 MCHF en 2008. Au 31.12.2009, les fonds propres se soldent à 125.4 MCHF, soit 67.8 % du total du bilan de 185.0 MCHF. A cette date, la dette nette du groupe est de 24.6 MCHF alors que la position nette de trésorerie du groupe était de 5.3 MCHF au 31 décembre 2008.

Confrontés à de tels résultats, quelle est notre stratégie ? Tout d'abord, nous pensons que cette crise est plus conjoncturelle que structurelle. Ensuite, si elle est d'une amplitude sans précédent, c'est peut-être parce qu'elle est la première récession de l'ère de la globalisation, et qu'ainsi, elle frappe simultanément tous les pays et tous les secteurs industriels, contrairement à ce qui se passait dans le passé. Finalement, si seul le futur apportera une réponse à ces conjectures, nous sommes toujours persuadés qu'à l'avenir aussi, il faudra des machines-outils pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de consommateurs. Si nous ne connaissons pas la date de la reprise, nous sommes certains qu'elle arrivera et prenons aussi en compte le fait qu'elle pourrait avoir la même soudaineté et brutalité que la chute que nous avons connue. Ainsi, il est judicieux de préserver notre capacité de réaction. Celle-ci passe par le maintien de notre savoir-faire, de notre capacité de production, de notre couverture géographique ainsi que par l'élargissement, l'amélioration et l'actualisation de notre gamme de produits. Un démantèlement de notre outil industriel et commercial se ferait inévitablement au détriment de notre capacité à bénéficier de la reprise. C'est dans ce cadre que nous avons abordé cette crise.

Notre gestion de la récession a passé par une réduction de 10% de nos effectifs au cours du premier semestre 2008 et par la mise en place d'un contrôle renforcé des dépenses externes. Concernant le personnel, nous avons appliqué les moyens de flexibilisation des coûts mis en place depuis plusieurs années, soit l'utilisation extrême de l'horaire fluctuant dès 2008 et un recours très important au chômage partiel dès 2009. Dans le cadre des possibilités offertes par la législation, nous avons mis en place de nombreuses actions de formation du personnel, renforçant ainsi la compétitivité du groupe et sa cohésion sociale. Une politique de communication interne intense a permis d'éviter dans une large mesure les effets psychologiques négatifs sur le personnel de l'introduction du chômage partiel à grande échelle. Si l'effectif du personnel a passé de 1'000 personnes EPT (Equivalent Plein Temps) à fin 2007 à 848 EPT à la fin de l'exercice sous revue, il est important de constater que le recours au chômage partiel a permis de n'utiliser que 63.7% du personnel en 2009. Les rembourse-



ments de l'assurance-chômage et les pertes de salaire subies par le personnel représentent une économie de 20.9 MCHF. Au total, les frais de personnel ont passé de 93.9 MCHF en 2008 à 60.6 MCHF en 2009, soit un recul de 33.3 MCHF ou 35.4% au cours de l'exercice sous revue. Avant de conclure sur ce sujet, il convient encore de noter que le personnel du secteur R&D n'a que très peu chômé, ceci pour assurer au mieux nos chances de succès lors de la reprise. Les autres faits saillants de la période écoulée sont retracés brièvement ci-dessous.

Sur le plan des marchés, tous les secteurs industriels et toutes les régions géographiques ont été frappés par la récession tout au long de 2009.

Sur le plan des produits, l'effort principal a porté sur la conception des produits qui seront commercialisés en 2010 et 2011. Nous avons toutefois présenté une nouvelle machine, la Gamma 20, produite en collaboration avec notre partenaire japonais.

Sur le plan stratégique, nous avons poursuivi sur la même ligne. S'il est un fait que les objectifs chiffrés de notre plan stratégique 2007 – 2012 n'ont pas été tenus en 2008 et 2009, et ne le seront pas non plus en 2010, nous pensons que notre stratégie est toujours la bonne. Les ajustements tactiques que nous impose la récession sans précédent que nous traversons ne remettent pas fondamentalement en question la ligne suivie et nous voulons continuer de nous y tenir.

Lors de notre Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 avril 2010, nous vous proposerons de constituer un capital autorisé de 5'000'000 d'actions nominatives de CHF 4.50 chacune, représentant un montant nominal de CHF 22'500'000. Cette nouvelle

disposition devrait donner au Conseil d'administration la compétence d'augmenter le capital-actions de Tornos Holding S.A. jusqu'à concurrence de cette somme, par le cumul d'une ou plusieurs émissions, à des conditions à définir lors de chaque émission. Au 31 décembre 2009, le capital-actions de Tornos Holding S.A. est constitué de 15'034'243 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 4.50, soit CHF 67'654'093.50. La proposition de constitution de ce capital autorisé est une mesure de précaution. Son objectif est de préparer le groupe à deux types de circonstances liées à la période économique incertaine que nous traversons. Premièrement, si la récession actuelle devait se prolonger au-delà de l'exercice 2010, un refinancement du groupe impliquant un renforcement de nos fonds propres pourrait s'avérer nécessaire. En anticipant l'éventualité de telles circonstances, pouvoir disposer d'un capital autorisé est un avantage important. Deuxièmement, dans la conjoncture que nous connaissons, des opportunités de compléter notre portefeuille de produits et de technologies à des conditions attractives peuvent se présenter. Dans une telle hypothèse, il serait opportun de pouvoir accéder rapidement à des liquidités pour pouvoir réaliser une telle opération, ainsi que nous l'avons fait avec succès lors de l'acquisition d'Almac en 2008. Pour conclure, au nom du Conseil d'administration, mes remerciements vont à nos actionnaires, ainsi qu'à notre personnel, nos clients et partenaires pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

François Frôté
Président du Conseil d'administration

OPERATIONS, RESULTATS ET PERSPECTIVES



Marche des affaires

Hormis les variations saisonnières de l'été, l'année s'est déroulée de manière assez stable et linéaire, mais à un niveau extrêmement bas. Les principaux segments de marché servis, soit l'automobile, le médical, l'électronique et la microtechnique, ont tous été en récession tout au long de l'exercice écoulé. Certains secteurs industriels ont connu une augmentation progressive de l'utilisation de leur capacité de production dès le milieu de l'année, toutefois à un niveau insuffisant pour qu'elle déclenche une nouvelle phase d'investissement. A ceci s'ajoute un climat général d'aversion au risque rendant le financement des projets de nos clients très problématique. En plus, la cherté du franc suisse pénalise les marges dans un marché caractérisé par une très forte pression sur les prix provenant de l'existence de stocks importants de machines et de capacités de production inutilisées dans l'ensemble de notre branche. Du point de vue géographique, la situation est peu différenciée d'une région à l'autre. Toutes ont connu un fort recul des affaires en 2009. Par rapport à l'exercice précédent, l'Amérique du Nord a enregistré un moindre retrait car elle a été la première en récession, ce qui crée un effet de base favorable à la comparaison. En Asie, nous n'avons pas bénéficié du regain d'activité enregistré par certains producteurs de machines-outils car il concernait surtout des produits à prix très bas, domaine dans lequel nous ne sommes pas présents. Finalement, le creux de la vague semble avoir été atteint au troisième trimestre. L'entrée de commandes sur l'année a atteint

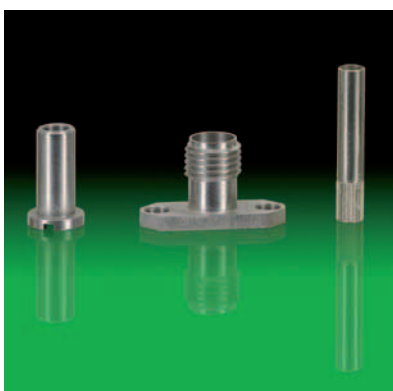
85.5 MCHF, soit une diminution de 63.2% par rapport à 2008 (232.1 MCHF).

Le chiffre d'affaires a naturellement suivi cette tendance et la facturation 2009 est de 114.4 MCHF, en diminution de 56.5% par rapport à l'exercice précédent (262.9 MCHF).

Finances

L'exercice clôt par une perte nette consolidée de 29.6 MCHF, à comparer à un bénéfice de 6.0 MCHF en 2008. L'importance de ce recul provient de la diminution d'activité. Le chiffre d'affaires a passé de 262.9 MCHF en 2008 à 114.4 MCHF en 2009, soit un recul de 56.5%. Par rapport à 2007, en tenant compte de l'acquisition d'Almac intervenue en 2008, le recul serait de près de 65%. Notre capacité de production a été utilisée à environ un tiers de son potentiel et, malgré les nombreuses mesures prises dès 2008, des pertes importantes n'ont pas pu être évitées.

La marge brute passe de 40.1% en 2007 à 35.8% en 2008 et 23.0% en 2009. Ces baisses successives s'expliquent d'une part par la sous-absorption des frais fixes de production sur un volume en très fort recul. D'autre part, les prix de vente ont été sous une pression constante en raison des stocks pléthoriques accumulés par les distributeurs de nos concurrents asiatiques et des capacités de production inutilisées dans toute notre branche qui ont mis à mal la discipline commerciale et les tarifs appliqués aux rares affaires conclues. Dans ce contexte, la revalorisation du franc suisse n'a pas pu être répercutée sur les prix de vente, détériorant encore un peu plus notre marge.



Grâce aux nombreuses mesures prises, les coûts opérationnels passent de 81.1 MCHF à 56.8 MCHF, soit un recul de 30.0%. Toutefois, du fait du recul de l'activité, ils représentent 49.7% du chiffre d'affaires, à comparer à 30.8% en 2008, et 28.7% en 2007. Le résultat EBIT est une perte de 30.5 MCHF à comparer à des bénéfices de 13.1 MCHF et 32.7 MCHF en 2008 et 2007 respectivement. L'EBITDA est négatif de 25.8 MCHF, en comparaison de résultats positifs de 19.9 MCHF en 2008 et 39.3 MCHF en 2007.

Les frais financiers passent de 0.6 MCHF à 1.7 MCHF en raison de l'augmentation de l'endettement du groupe et la revalorisation du franc suisse a provoqué des pertes de change pour 1.0 MCHF. Le résultat avant impôts de l'exercice est une perte de 33.3 MCHF, permettant l'activation de crédits d'impôts pour 5.6 MCHF. Ainsi, l'imposition pour l'exercice se traduit par un crédit de 3.7 MCHF à comparer à une charge de 2.2 MCHF en 2008. Au terme de l'exercice, nous enregistrons une perte nette de 29.6 MCHF contre un bénéfice net de 6.0 MCHF en 2008.

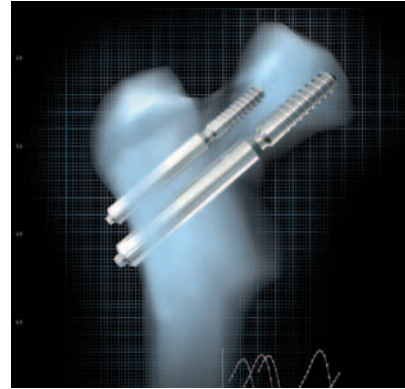
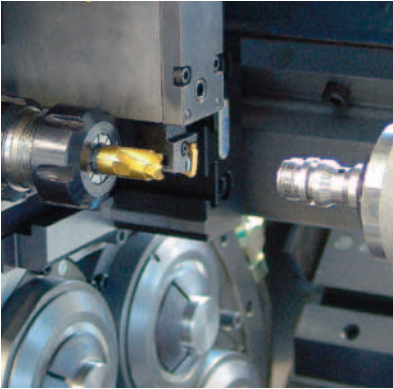
Après la prise en compte de la perte nette 2009 de 29.6 MCHF et un crédit de 1.3 MCHF pour des opérations usuelles de moindre importance, les fonds propres s'élèvent à 125.4 MCHF au 31 décembre 2009 (2008 : 153.7 MCHF). Ils représentent 67.8% (2008: 69.2%) du total du bilan de 185.0 MCHF (2008: 222.3 MCHF), lequel recule sous l'influence de la baisse d'activité, puisqu'aucun désinvestissement n'a eu lieu en 2009.

Pendant l'exercice sous revue, 14'542 actions ont été émises en rapport avec les plans de

participation en faveur des membres du Conseil d'administration et du management du groupe et, au 31 décembre 2009, le capital-actions est composé de 15'034'243 actions d'une valeur nominale de CHF 4.50; il s'élève à 67.7 MCHF.

Au 31 décembre 2009, la dette nette est de 24.6 MCHF alors qu'au 31 décembre 2008, la position nette de trésorerie était de 5.3 MCHF. Cette diminution de 29.8 MCHF s'explique principalement par la perte de l'exercice.

Le fonds de roulement net de 105.6 MCHF n'a pour ainsi dire pas varié (2008: 108.5 MCHF) car la baisse des inventaires et des débiteurs a été presque parfaitement compensée par celle des fournisseurs et créanciers liés à l'exploitation. Ainsi, le cash flow opérationnel du groupe est négatif de 27.4 MCHF en raison de la perte de l'exercice. Les investissements en actifs tangibles immobilisés ont été réduits à 0.5 MCHF et le cash flow libre du groupe est négatif à hauteur de 29.2 MCHF. Ce déficit a été principalement financé par le recours au crédit bancaire grâce à un contrat cadre de crédit renouvelé en septembre 2009 et portant sur une limite totale de 50 MCHF jusqu'au 30 septembre 2012 pour autant que les covenants soient respectés.



Organisation

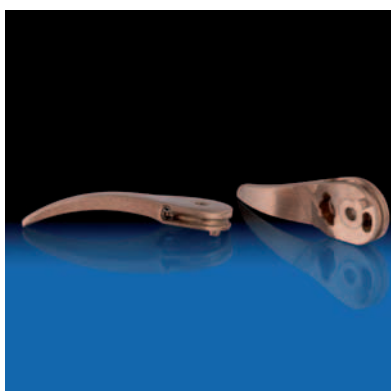
L'organisation générale du groupe n'a pas connu de changement opérationnel majeur en 2009 et l'année a surtout été marquée par un recours massif au chômage partiel en Suisse. Les filiales de France, Italie, Espagne et Allemagne ont aussi recouru, mais à un moindre degré, à des mesures de réduction de l'horaire de travail selon les possibilités offertes dans leur pays alors que de telles mesures ne sont pas envisageables aux USA et en Asie.

Le 22 décembre 2009, nous avons fondé la société Tornos Management Holding SA, Moutier. Cette constitution vise l'harmonisation des structures juridiques du groupe par rapport à ses structures opérationnelles. Depuis l'acquisition d'Almac en 2008, et suite à son intégration dans le groupe, certaines prestations de gestion lui étaient fournies par la société industrielle Tornos SA. Notamment pour des raisons de transparence opérationnelle et fiscale, il était souhaitable de refléter cette situation dans la structure légale du groupe.

Perspectives 2010

Dans les circonstances macroéconomiques actuelles, la raison veut que l'on renonce à publier des prévisions. Cependant, nous estimons que la conjoncture devrait s'améliorer dès le milieu de 2010, mais probablement sans grand effet positif sur les résultats de ce prochain exercice. Par contre, nous nous attendons à un retournement de situation en 2011. Ceci dit, notre politique d'adaptation continue de l'entreprise au niveau du marché sera poursuivie et des mesures similaires à celles prises en 2009 continueront à être introduites en fonction de l'évolution de la conjoncture.

PRIORITE A L'INNOVATION: PROFITONS DE LA CRISE!



Innovation

En 2009 la crise économique et son cortège de problématiques a touché de plein fouet l'industrie mondiale de la machine-outils. Tornos n'y échappe pas. Nos principaux marchés ont tous subi des baisses substantielles.

Les produits de consommation et leurs moyens de production sont remis en question mais nous sommes persuadés qu'il faudra toujours des machines-outils pour les produire. Le futur proche verra des voitures hybrides, une généralisation des produits durables, le développement de «l'agilité» sous toutes ses formes, la décentralisation des systèmes d'information, et le changement de nos cadres de pensées. La crise entraîne nombre de ruptures et bouleversements de positions acquises. En même temps elle ouvre de nombreuses fenêtres d'opportunité pour qui sera préparé. L'avenir appartient aux audacieux, aujourd'hui plus que jamais.

Chez Tornos, point d'abnégation face à l'adversité. Les ressources consenties pour la recherche et le développement sont restées intactes. Et même plus, l'omniprésence de la crise et de la concurrence ont mis les cerveaux de nos ingénieurs et de leurs managers en ébullition. Leur créativité à trouver les solutions les plus compétitives et à utiliser les ressources de la façon la plus optimale a décuplé notre force d'innovation.

Tous nos futurs produits sont pensés pour un accroissement de productivité, d'effectivité de coûts et de qualité d'usinage, ceci dans un contexte de plus grande « agilité » de mise en train et de fiabilité. Dans les dernières années, nous avons

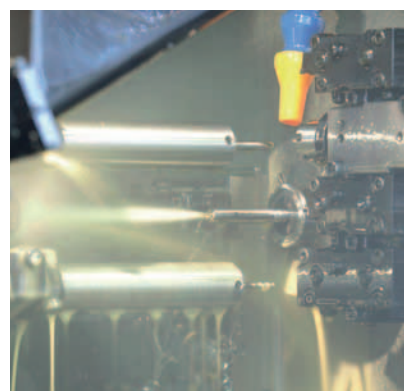
rapidement enrichi notre portfolio de produits de manière à pouvoir répondre de façon pointue à tous les types de demandes et à tous les défis de production de nos clients, eux-mêmes soumis à de rudes épreuves.

Sur nos machines « high-end », nous continuons de promouvoir le concept de « Finished Parts » (entendez pièces terminées sans seconde opération). Capacité démultipliée en termes de nombre et types d'outils, stabilité thermique et vibratoire accrues, nouvelle plateforme « motion control » et « software intelligent » - appelée DECOdrive - tournant sur PC intégré à la machine, nouveaux concepts ergonomiques, travail avec ou sans canon, travail en pinces ou en mandrins, voici quelques-unes des directions stratégiques servant de base de travail pour l'évolution de nos produits et pour la définition des nouveaux.

Dans les premières années de la décennie qui naît, Tornos mettra sur le marché des innovations propres à instaurer de nouveaux standards de production. Nos clients, comme maintes fois déjà par le passé, profiteront de notre capacité à inventer le futur.

Ainsi, en cette période de crise, Tornos s'est dotée de moyens d'innovation décuplés. Sa sensibilité aux besoins du marché, son intelligence compétitive, sa focalisation sur le développement de valeurs actuelles pour ses clients font l'objet de tous les soins. Notre portfolio de projets d'innovation est incroyablement prometteur. Tornos, loin de se terrer en attendant la fin de la crise, est alignée avec les challenges de son temps et a le couteau entre les dents, prête à en découdre avec le futur.

LA VISION STRATEGIQUE DE TORNOS



Stratégie, mission et objectifs financiers

La direction du groupe est conduite par la mise en œuvre systématique d'une stratégie largement communiquée à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Lors d'une conférence de presse tenue le premier octobre 2007, le plan stratégique pour la période 2007 à 2012 a été communiqué. Il est un fait avéré que, pour cause de récession, les objectifs chiffrés du plan n'ont pas été tenus en 2008 et 2009 et ne le seront non plus en 2010. Cependant, nous sommes toujours persuadés de la pertinence de cette stratégie. Les nombreux ajustements tactiques que nous impose la conjoncture actuelle ne la remettent pas en cause et ses principaux éléments sont résumés ci-dessous.

Stratégie

La stratégie du groupe se résume aux quatre axes suivants:

- Croissance principalement organique de l'activité de base;
- Expansion de la couverture géographique en Asie, Amériques et en Europe de l'Est;
- Elargissement de la gamme et lancement de nouveaux produits basés sur l'innovation;
- Produits permettant une réduction des coûts d'exploitation des clients.

Mission

De manière plus détaillée, la stratégie du groupe se concrétise par les missions suivantes:

Entreprise-produit

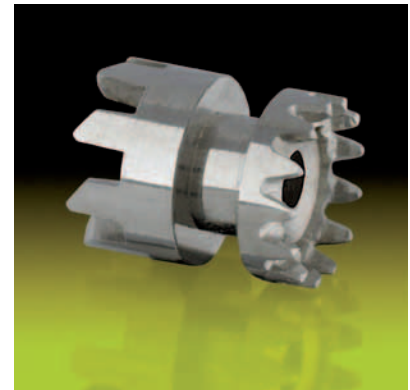
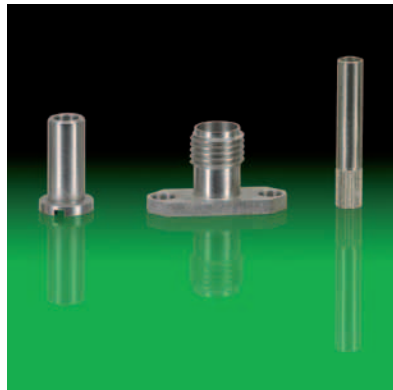
Tornos est une entreprise qui développe, produit et commercialise des tours automatiques monobroches, multibroches et des centres d'usinage pour des pièces de petites dimensions ainsi que les produits et services qui leur sont associés.

Entreprise orientée client

Dans son approche du marché, Tornos est orientée client. Elle se différencie de ses concurrents en proposant des solutions de production procurant des gains de productivité aux clients et pas uniquement une machine répondant à une spécification purement technique. Cette approche se base sur des innovations techniques, une conception des machines minimisant leur coût d'exploitation et un soin particulier apporté à l'ergonomie et la convivialité de leur utilisation par l'opérateur.

Entreprise globale

Par son organisation de vente et de service décentralisée, Tornos couvre le monde entier. Ses principaux marchés sont les producteurs OEM et sous-traitants de pièces destinées aux domaines automobile, médical, électronique et microtechnique.



Entreprise aux coûts flexibles

Du point de vue opérationnel, Tornos favorise par tous les moyens une organisation assurant une flexibilité maximale des coûts compte tenu de la nature cyclique et volatile de son domaine d'activité.

Entreprise transparente

Avec son personnel, Tornos favorise l'esprit d'équipe et d'ouverture et pratique un management pragmatique orienté sur l'atteinte d'objectifs et de résultats clairement identifiés. Ceux-ci découlent de la mise en œuvre systématique et persévérante d'une stratégie revue tous les quatre ans, pour les cinq prochaines années et qui est largement communiquée au personnel, clients et actionnaires.

Entreprise en croissance

Une stratégie de croissance organique est systématiquement poursuivie par Tornos depuis 2003. Cette politique n'exclut pas des acquisitions opportunistes si elles correspondent à des critères pré-définis et renforcent la stratégie de croissance financièrement rentable.

Entreprise profitable pour les actionnaires

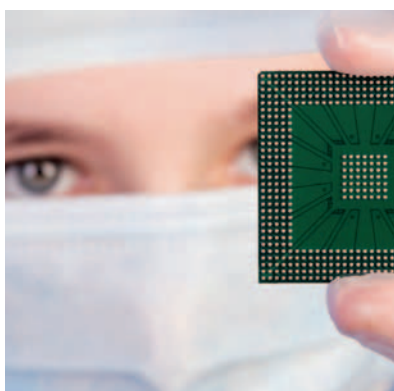
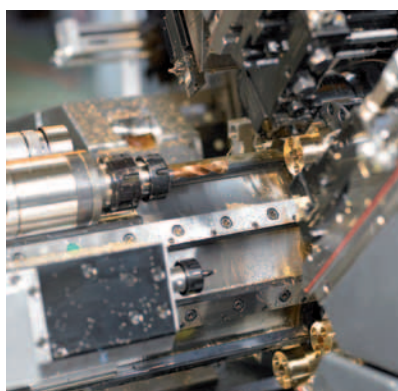
Dans son développement, Tornos porte une attention particulière à sa rentabilité. Au-delà d'une politique de constitution d'une réserve de cash pour ses besoins opérationnels, Tornos pratique une politique de redistribution intégrale aux actionnaires.

Objectifs financiers

Le plan stratégique 2007–2012 vise les objectifs financiers suivants:

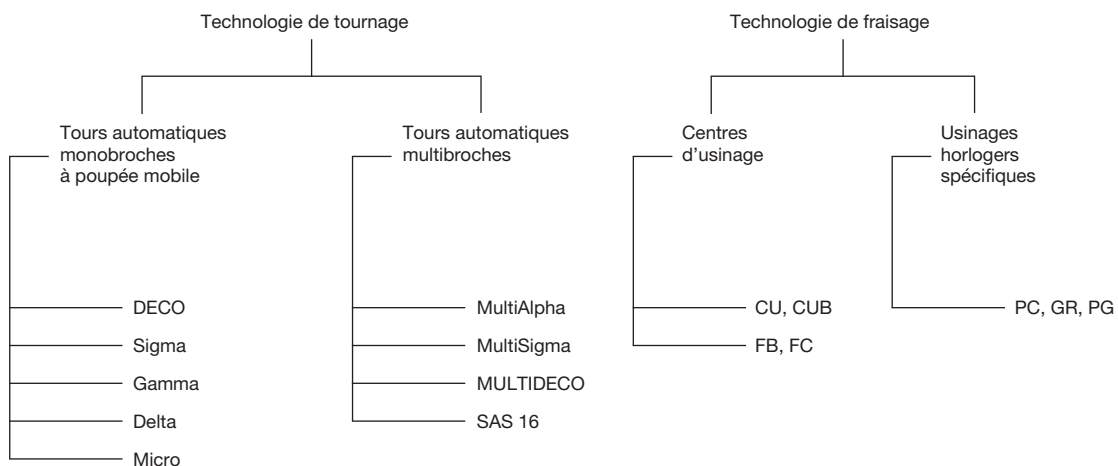
- 450 MCHF de chiffre d'affaires en 2012 (dans une conjoncture stable);
- 10% de marge EBIT;
- 15% de rendement des fonds propres;
- 10% à 15% de l'équivalent du chiffre d'affaires en réserve de liquidités;
- Distribution des liquidités supplémentaires aux actionnaires.

PRODUITS



Lignes de produits

Tornos maîtrise plusieurs technologies d'usinage par enlèvement de copeaux, destinées à la production de composants en grandes séries requérant précision et qualité extrêmes. Notre offre de produits est concrétisée comme suit :

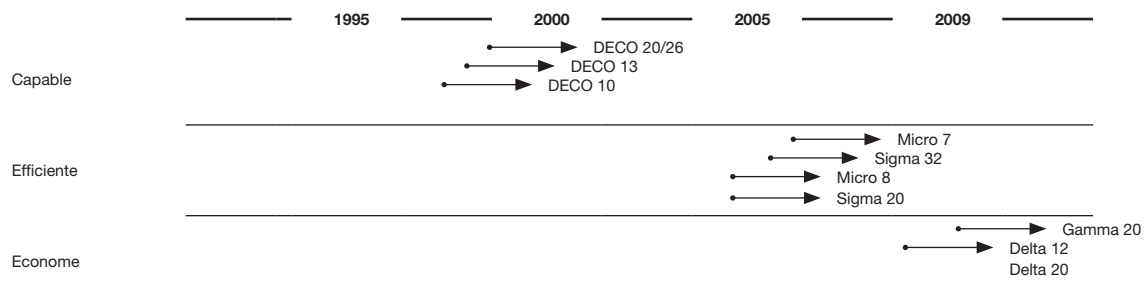


Deux gammes de produits de tournage

En technologie de tournage, Tornos offre deux gammes complètes de tours automatiques travaillant en barres de diamètres 1 jusqu'à 32mm. Les machines monobroches à poupée mobile et canon, appelées traditionnellement décolleteuses, permettent l'usinage de pièces longues par rapport à leur diamètre. Elles sont équipées de nombreux systèmes d'outils et appareils permettant la fabrication de pièces très complexes à haute cadence. Les machines multibroches, équipées de 6 ou 8 broches, permettent une sérialisation optimale des opérations et sont capables de cadences de production 4 à 6 fois supérieures à celles des tours monobroches.



Gamme de produits monobroches



2000 – 2007 : De la productivité sans concession à l'agilité

La ligne de produits DECO, toujours inégalée pour la fabrication de pièces complexes à haute cadence (plus de 6'000 machines en fonction dans tous les segments de marché), a été complétée en 2005 par la ligne de produits Sigma, avec une cinématique simple, plus stable thermiquement et beaucoup plus rigide en contre-opération que toutes les machines du marché. Avec ces produits, nous nous sommes ouverts la porte de clients cherchant des machines un peu moins chères, plus agiles et simples d'utilisation. Fait marquant, la Sigma 32 jouit d'une excellente réputation dans les applications automobiles. En 2005 et en 2007, nous avons mis sur le marché la ligne de produits Micro, comprenant les machines Micro 8, pour les pièces courtes, et Micro 7 pour les pièces longues. Avec des stabilités de cotes inférieures à 2 microns en production, ces machines sont parmi les plus précises et les plus rigides du marché. Leur modularité et leur cinématique permettant d'avoir 2 outils dans la matière à la barre en fait des machines idéales pour de nombreuses pièces horlogères produites en grandes quantités.



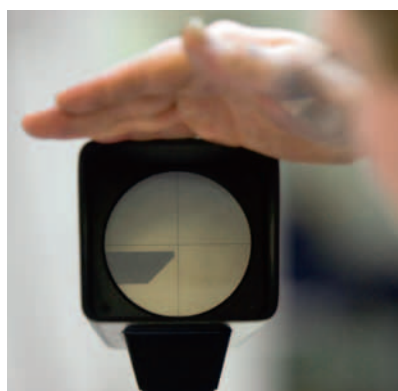
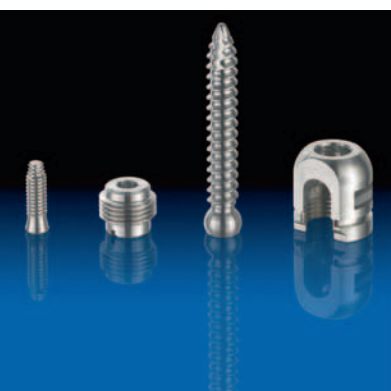
2008 – 2009 : Vers des produits très compétitifs en prix

Récemment nous avons initié un mouvement dans la direction de machines très accessibles au niveau du prix, fiables et simples d'utilisation, permettant à nos clients de développer un avantage compétitif pour les pièces de moindre complexité ou pour les petites séries.

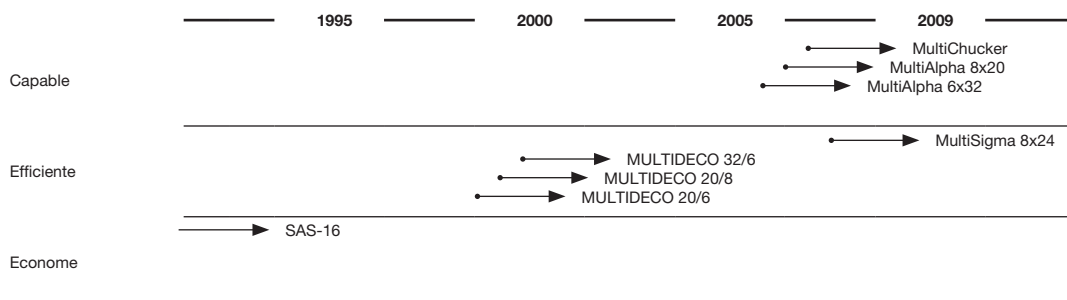
Conscients de notre inexpérience dans le développement et la production de machines simples et de qualité à des coûts extrêmement bas, nous avons conclu une alliance avec Tsugami. C'est ainsi qu'est née en 2008 la ligne Delta. Fin 2009, sur le même modèle d'affaires, nous avons mis sur le marché la Gamma 20, machine à la cinématique simple mais très riche en nombre d'outils, permettant ainsi l'usinage de pièces complexes pour un investissement minimum.

Capable	DECO 10	DECO 13	DECO 20	DECO 26	
Efficiente	Micro 7 Micro 8	Sigma 20 Gamma 20		Sigma 32	
Econome	Delta 12	Delta 20			
	Ø 8mm	Ø 12mm	Ø 16mm	Ø 20mm	Ø 32mm

Ø de barre



Gamme de produits multibroches



Les tours automatiques multibroches à cames ont forgé leur réputation dans des applications de haut volume. Une fois mises en train, ces machines travaillent sans relâche avec une régularité et une précision de métronome. Dans cette catégorie, notre tour SAS-16 en est certainement l'exemple parfait et sa popularité est toujours intacte. Dans le courant des années 90, Tornos a introduit la ligne de produits multibroches MULTIDECO. Grâce à sa commande numérique et à son logiciel de programmation TB-Deco, cette plateforme a apporté la flexibilité et la souplesse manquant aux machines à cames pour s'adapter aux demandes du marché, en particulier automobile.

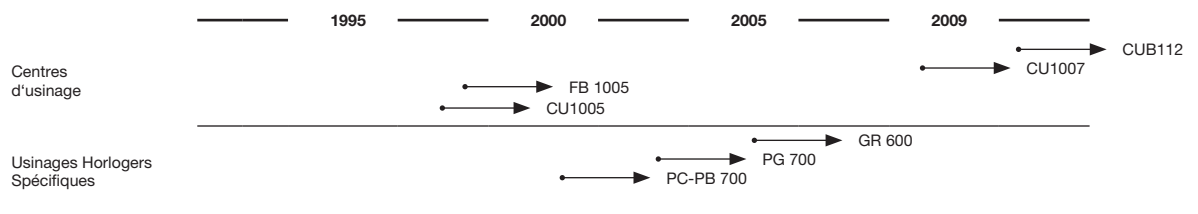
2005 – 2008 : flexibilité, capacité d'usinage et productivité accrues ouvrent de nouveaux horizons
De 2005 à 2007 nous avons introduit sur le marché les lignes de produits MultiAlpha et MultiSigma. Ces machines sont équipées de 6 ou 8 puissantes moto-broches indépendantes. Les nombreux appareils d'usinages spéciaux (tourbillonnage, polygonage, etc.) ainsi que la richesse en outils des contre-opérations en font de véritables centres d'usinage munis d'une productivité incroyable, capables de finir les pièces les plus complexes. Leur commande numérique parallèle associée au logiciel TB-Deco en fait des machines accessibles et flexibles, toujours plus adaptées aux petites séries et à un « product mix » important. Dans bien des cas, ces machines remplacent avantageusement des batteries de machines monobroches, ou des machines de transfert. En 2008 nous avons également mis sur le marché une version « chucker » de la MultiSigma. Cette machine capable de travailler à base de lopins ou de pièces moulées, permet de diminuer significativement la perte de matériel de base des pièces usinées.



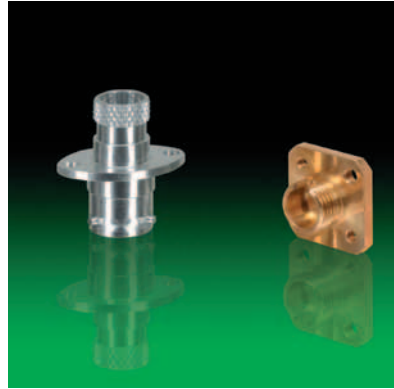
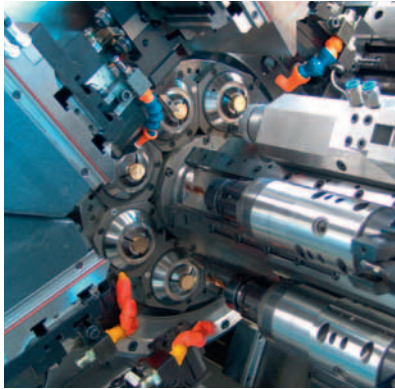
Capable	MultiAlpha 8x20	MultiAlpha 6x32	MultiChucker
Efficiente	MULTIDECO 20/8 MULTIDECO 20/6	MultiSigma 8x24 MULTIDECO 32/6	
Econome	SAS-16		
	Ø 16mm	Ø 20mm	Ø 32mm
			Ø 55mm

Ø de barre

Gammes de produits de fraisage et d'usinages horlogers



En 2008, Tornos a fait l'acquisition de la société Almac, spécialisée dans les solutions d'usinage par enlèvement de copeaux pour la micromécanique horlogère de haute gamme en particulier. Les caractéristiques de ce marché sont la petite taille des pièces, leur extrême précision et leur qualité d'usinage. Toutes les machines proposées par Almac sont empreintes de ces qualités.



Depuis les années 90, Almac est le partenaire privilégié du secteur horloger. Avec nos centres d'usinage CU 3005 et CU 1007, nous avons établi une position de leader pour la fabrication de platines et de ponts. Nos centres d'usinage CU 1005 et FC 1105 permettent d'usiner intégralement des boîtes de forme. Les machines PC 700 sont largement utilisées pour le perçage de cadrans. En complément de l'usinage, nos produits GR 600 TWIN et PG 700 offrent des solutions exclusives telles que le perlage ou le rabotage d'angle pour pièces terminées. En 2009 nous avons présenté la CUB112, capable de révolutionner l'usinage de platines de montres à complication.

2005 – 2009 : A la conquête du Monde

Fort de ses produits et de son savoir-faire de qualité, de précision et de productivité pour les petites pièces, Almac part à la conquête de nouveaux marchés. Ainsi nos centres d'usinage CU et nos fraiseuses à la barre FB se positionnent efficacement dans des applications de niches dentaires et d'instruments chirurgicaux. Cette tendance, initiée par Almac seul, prend de l'ampleur grâce à la force de vente et à la réputation internationale de Tornos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



D.g.à d.

Michel Rollier (1959), Suisse

Membre depuis 2002 | Elu jusqu'en 2011 | Activités antérieures pour Tornos: aucune | Comités: Comité en charge des nominations et de la rémunération; Comité d'alliance | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale), Lausanne, 1985 | Liste actuelle des mandats «board membership»: **Rollomatic Holding SA**, Président du Conseil d'administration | Activités professionnelles: Rollomatic SA, différentes fonctions de direction dans le groupe: **Responsable R&D (depuis 1989)**

Paul Häring (1957), Suisse

Membre depuis 2001 | Elu jusqu'en 2010 | Activités antérieures pour Tornos: aucune | Comité: Président du comité d'audit | Formation – dernier grade de fin d'études: MBA, Université de Californie, Los Angeles, 1989, B.A., Université Golden Gate, San Francisco, 1987 | Liste actuelle des mandats «board membership»: Ruag Holding AG: Administrateur, membre du comité d'audit, New Schild Holding AG et filiales: Président du Conseil d'administration; Nugerol Holding SA: Administrateur | Activités professionnelles: Feintool International Holding: CFO (de 1996 à 2003); **AWR AG für Wirtschaft und Recht: Partenaire (depuis 2003)**

Claude Elsen (1947), Luxembourg

Vice-président du conseil | Membre depuis 2002 | Elu jusqu'en 2011 | Activités antérieures pour Tornos: aucune | Comité: Comité d'alliance | Formation – dernier grade de fin d'études: MBA, Insead, Fontainebleau, 1974; ingénieur diplômé RWTH (Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule), Aachen, Allemagne, 1972 | Liste actuelle des mandats «board membership»: BIA Group S.A., Belgique: Administrateur (depuis 2008) | Activités professionnelles: Daimler-Chrysler AG dès 1996: Senior Vice President (de 1998 à 2002); **Consilux: Managing Partner (depuis 2002)**

François Frôté (1953), Suisse

Président du conseil | Membre depuis 2002 | Elu jusqu'en 2011 | Activités antérieures pour Tornos: mandats de conseiller juridique | Comités: Président du Comité en charge des nominations et de la rémunération; Comité d'audit | Formation – dernier grade de fin d'études: Avocat, brevet d'avocat, Université de Berne, 1979 | Liste actuelle des mandats «board membership»: Rollomatic Holding SA: Administrateur; Nugerol Holding SA: Administrateur; Esco SA: Administrateur; Bien-Air Holding SA: Administrateur; Coopérative Migros Neuchâtel Fribourg :Vice-président de l'administration | Activité professionnelle: **Etude Frôté & Partner: Avocat et Administrateur (dès 1979)**

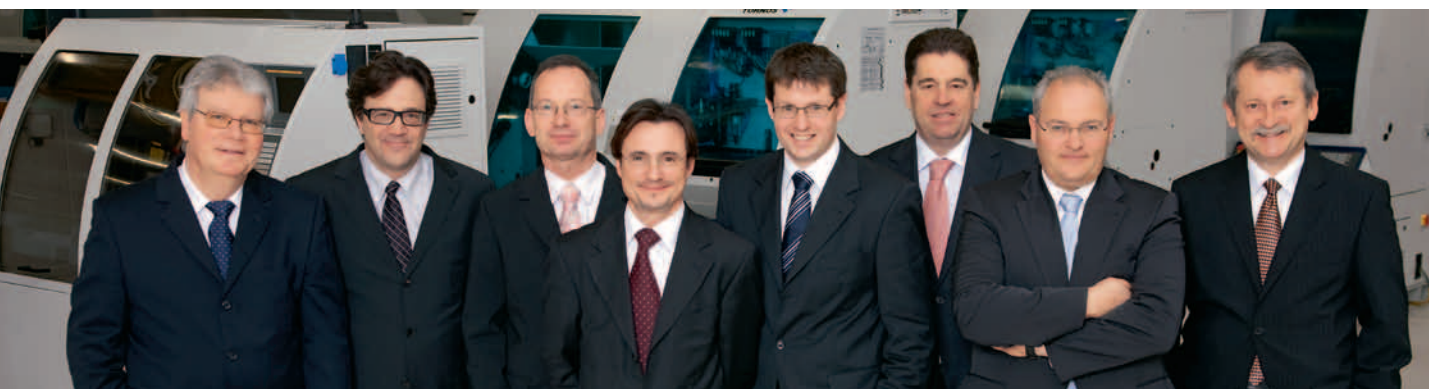
François Gabella (1958), Suisse

Membre depuis 2008 | Elu jusqu'en 2011 | Activités antérieures pour Tornos: aucune | Comité: aucun | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale), Lausanne, 1982 | Liste actuelle des mandats «board membership»: TESA SA: Président du Conseil d'administration; JMTC Ltd: Président du Conseil d'administration | Activités professionnelles: ABB: General Manager Power Transformers (de 1995 à 1999); TPG: CEO Landys & Gyr Communications Inc. (de 1999 à 2003) Areva T&D: Division Manager (de 2003 à 2005); Hexagon Metrology: **Tesa SA: CEO (depuis 2006)**

Raymond Stauffer (1954), Suisse

Délégué du conseil et Chief Executive Officer | Membre depuis 2002, nommé en 2002 | Elu jusqu'en 2011 | Activités antérieures pour Tornos: aucune | Comité: Président du Comité d'alliance | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur ETS (Ecole Technique Supérieure), Le Locle, 1975 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles: Ismeca Holding SA: différentes fonctions dans le groupe dès 1976, COO (de 1993 à 2001), CTO (2001); **Tornos SA: CEO (depuis 2002)**

DIRECTION GENERALE



Bernard Seuret (1947), Suisse

Head of Production | Nommé en **1999** | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur ETS (Ecole Technique Supérieure), Fribourg, 1968 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Tornos SA: différentes fonctions dans le groupe dès 1969; Chef de projet R&D (de 1990 à 1998)

Philippe Maquelin (1951), Suisse

Chief Operating Officer & Chief Financial Officer | Nommé en **2002** | Formation – dernier grade de fin d'études: Economiste (Licence en sciences économiques), Université de Neuchâtel, 1976 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Ismeca Holding SA: CFO (de 1998 à 2002)

Willi Nef (1960), Suisse

Head of Sales and Marketing | Nommé en **2008** | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur ETS, Rapperswil, 1985; MBA Université Nationale de Singapour, 1999 | Dr. en business administration MSM Maastricht, Hollande, 2005 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Mikron PVT. Ltd, India : General Manager (de 1997 à 1999) ; Mikron SA, Agno: Sales Manager (de 1999 à 2001); Bodine Europe SA: Directeur (de 2001 à 2002); Lascor S.p.A. Italia: Managing Director (de 2002 à 2003); Tornos SA: Head of Multispindle Products (de 2003 à 2008)

Carlos Cancer (1959), Espagne

Head of Single Spindle Products | Nommé en **2003** | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur HES (Haute Ecole Spécialisée), Bienne, 1982 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Tornos Technologies Italia SRL: Directeur (de 1993 à 2002); Gildemeister Italiana S.p.A.: Directeur marketing/ventes (de 2002 à 2003)

Iwan von Rotz (1973), Suisse

Head of Multispindle Products | Nommé en **2008** | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur ETS, Horw, 1996; MBA, Lucerne, 2003 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Mikron SA à Agno, responsable de production et chef de Business Unit (de 1997 à 2006); Tornos SA, responsable des opérations de la ligne de produits multibroches (de 2006 à 2007); Etienne SA, chef de Business Unit (de 2007 à 2008)

Roland Gutknecht (1957), Suisse

Head of Almac Products | Nommé en **2008** | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur ETS (Ecole Technique Supérieure), Bienne, 1980 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Schaublin SA à Bévillard: responsable de vente export (de 1993 à 1997); Almac SA à La Chaux-de-Fonds: Directeur (de 1997 à 2008)

Philippe Jacot (1963), Suisse

Chief Technology Officer | Nommé en **2008** | Formation – dernier grade de fin d'études: Master en sciences physiques, Université de Neuchâtel, 1992 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Motorola à Scottsdale, USA, Ingénieur R&D technologies avancées (de 1998 à 1999); SPTec à Bevaix, Managing Director (de 1999 à 2001); Unaxis à Neuchâtel, Strategic Marketing & Innovation Manager (de 2001 à 2004), Adonite Research à Neuchâtel, Managing Partner (de 2005 à 2008)

Sandor Sipos (1952), Suisse

Head of Customer Service | Nommé en **2004** | Formation – dernier grade de fin d'études: Ingénieur ETS (Ecole Technique Supérieure), St-Gall, 1976 | Liste actuelle des mandats «board membership»: aucun | Activités professionnelles antérieures: Ismeca Semiconducteur SA: Directeur Service Technique (de 1998 à 2004)

D.g.à d.

CORPORATE GOVERNANCE ET COMMUNICATIONS

Le Conseil d'administration et la Direction générale attachent de l'importance à ce que l'entreprise soit dirigée et contrôlée de manière responsable et transparente dans l'intérêt de ses actionnaires, de ses clients et de ses collaborateurs. Les principes de «Corporate Governance» décrits ci-dessous sont basés sur la directive de la Bourse suisse et conformes au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise d'«economiesuisse». Chez Tornos, la «Corporate Governance» repose sur les Statuts et sur le Règlement d'organisation.

1 Structure du groupe et actionariat

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du groupe

La structure opérationnelle du groupe est définie par domaines fonctionnels. Chaque domaine est confié à une personne qui est membre de la Direction Générale. L'administrateur délégué occupe la fonction de CEO et préside la Direction Générale. Les domaines fonctionnels sont (1) la recherche et le développement, (2) la gestion de la ligne de produits monobroches, (3) la gestion de la ligne de produits multibroches, (4) la gestion de la ligne de produits Almac, (5) le service technique d'installation, d'après vente et de commerce de pièces de rechange (6) le marketing et le réseau de vente, (7) la fabrication et la production, (8) les opérations, services généraux et financiers.

1.1.2 Sociétés cotées incluses dans le périmètre de consolidation

Tornos Holding S.A. est la seule société du périmètre de consolidation du groupe à être cotée en bourse, les sociétés filiales n'étant pas cotées. Les actions Tornos sont cotées à la bourse suisse SIX de Zurich, sous la référence TOHN (code ISIN CH0011607683). La capitalisation boursière à la date de clôture s'élevait à CHF 108.4 millions.

Le périmètre de consolidation du groupe se présente comme suit:

Nom	Objet	Capital social	% détenu	
			2009	2008
■ Tornos Holding S.A., Moutier	Holding	CHF 67'654'094		
└─ Tornos Management Holding SA, Moutier	Gestion des participations et Holding	CHF 65'000'000	100.0	–
└─ Almac S.A., La Chaux-de-Fonds	Production et vente	CHF 1'175'000	100.0	100.0
└─ Almatronic S.A., La Chaux-de-Fonds	Société dormante	CHF 50'000	100.0	100.0
└─ Tornos SA, Moutier	Production et vente	CHF 65'000'000	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies Deutschland GmbH, Pforzheim	Services de support	EUR 511'292	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies Iberica SA, Granollers	Services de support	EUR 60'200	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies Italia Srl, Opera/MI	Services de support	EUR 93'600	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies Poland Sp. z o.o., Varsovie	Services de support	PLN 50'000	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies UK Ltd., Coalville	Services de support	GBP 345'000	100.0	100.0
└─ Tornos Holding France SA, St-Pierre-en-Faucigny	Holding	EUR 12'496'800	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies France SAS, St Pierre-en-Faucigny	Services de support	EUR 762'250	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies U.S. Corp. Bethel, CT	Vente et services	USD 2'400'000	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies Asia Limited, Hong Kong	Vente et services	HKD 10'000	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies (HK) Limited, Hong Kong	Vente et services	HKD 10'000	100.0	100.0
└─ Tornos Technologies (Shanghai) Limited, Shanghai	Vente et services	USD 500'000	100.0	100.0

Tornos Management Holding SA a été créée le 22 décembre 2009.
Tornos Technologies (Shanghai) Limited a été créée le 2 avril 2008.
Tornos Technologies (HK) Limited a été créée le 29 juillet 2008.
95% d'Almac S.A. et 100% d'Almatronic S.A. ont été acquis le 12 mars 2008 avec effet rétroactif au 1er janvier 2008. Ultérieurement, 5% d'Almac S.A. a été acquis.

1.1.3 Sociétés non cotées faisant partie du périmètre de consolidation

Tornos Holding S.A. ne détient pas de participations ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.

1.2 Actionnaires importants

Les communications suivantes ont été publiées:

Au 31 décembre 2006, 3V Asset Management AG, Zurich (CH) détenait 8,0 % du capital. Le 23 novembre 2007, 3V Asset Management AG a communiqué à la société que sa participation est passée en-dessous du seuil de 5% des droits de vote. Le 7 avril 2008, 3V Asset Management AG a communiqué à la société que sa participation est passée en dessous du seuil de 3% des droits de vote à travers des ventes de titres suite à une vente d'actions en date du 4 avril 2008. En 2009, 3V Asset Management AG n'a publié aucune communication.

Schroders plc, London (GB) a communiqué à la société le 29 mars 2007 qu'elle détenait 702'444 actions nominatives et que sa participation atteignait 5,09% des droits de vote. Schroders plc, London a communiqué le 29 janvier 2008 à la société qu'elle détenait 740'331 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5.- chacune et que sa participation atteignait 4,94% des droits de vote suite à une vente d'actions en date du 24 janvier 2008. En 2009, Schroders plc n'a publié aucune communication.

Du fait de l'introduction de l'obligation de déclarer une participation de plus de 3%, Berner Kantonalbank, Bern (CH) a fait une annonce en décembre 2007. Berner Kantonalbank a communiqué à la société le 12 décembre 2007 qu'elle détenait 661'545 actions nominatives et que sa participation atteignait 4,80% des droits de vote. En 2008 et en 2009, Berner Kantonalbank n'a publié aucune communication.

Du fait de l'introduction de l'obligation de déclarer une participation de plus de 3%, Monsieur Michel Rollier, Le Landeron (CH) a fait une annonce en décembre 2007. Michel Rollier a communiqué à la société le 20 décembre 2007 qu'il détenait 525'496 actions nominatives et options détenues dans le cadre d'un plan d'intéressement des collaborateurs et que sa participation atteignait 3,81%. En 2008 et en 2009, Monsieur Michel Rollier n'a publié aucune communication.

Tornos Holding S.A., Moutier (CH) a communiqué le 22 janvier 2008 qu'elle détenait 465'000 actions nominatives et que sa participation atteignait 3,10% des droits de vote suite à une acquisition le 18 janvier 2008. Tornos Holding S.A., Moutier a communiqué le 14 février 2008 qu'elle détenait 756'250 actions nominatives et que sa participation atteignait 5,04% des droits de vote suite à une acquisition le 12 février 2008. Tornos Holding S.A., Moutier a communiqué le 21 avril 2008 que sa participation atteignait 4,99% des droits de vote suite à une vente d'actions en date du 16 avril 2008. En 2009, Tornos Holding S.A. n'a publié aucune communication.

Tsugami Corporation, Tokyo (Japon) a communiqué à la société le 2 avril 2008 détenir 456'397 actions nominatives représentant 3,04% des droits de vote suite à une acquisition le 1er avril 2008. Tsugami Corporation, Tokyo a communiqué à la société le 20 mai 2008 détenir 765'981 actions nominatives représentant 5,10% des droits de vote suite à une acquisition le 19 mai 2008. En 2009, Tsugami Corporation n'a publié aucune communication.

Monsieur Walter Fust, Freienbach (CH) a communiqué à la société le 11 novembre 2008 détenir 450'000 actions nominatives représentant 3,00% des droits de vote suite à une acquisition le 11 novembre 2008. Monsieur Walter Fust a communiqué à la société le 15 avril 2009 détenir 769'102 actions nominatives représentant 5,12% des droits de vote.

Monsieur Raymond Stauffer, La Chaux-de-Fonds (CH) a communiqué à la société le 11 juin 2009 détenir 457'933 actions nominatives et options détenues dans le cadre d'un plan d'intéressement des collaborateurs et que sa participation atteignait 3.04%.

Tornos Holding S.A. n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires.

1.3 Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées.

2 Structure du capital

2.1 Capital

Le capital-actions ordinaire de Tornos Holding S.A. s'élevait à CHF 67'654'093.50 au 31 décembre 2009. Au jour de clôture de l'exercice, la société avait un capital-actions conditionnel de CHF 3'935'304.-. Elle n'a pas de capital-actions autorisé.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Les informations ci-dessous se réfèrent aux changements de capital autorisé et conditionnel pour les années 2009 et 2008. Pour les changements intervenus durant l'année 2007, veuillez vous référer à la note 22.1 des comptes consolidés 2007 disponibles à la page web: <http://tornos.com/dnld/invest-pdf/tornos-2007cfs-conso-finan-statement-uk.pdf>.

2.2.1 Capital autorisé

La société ne dispose pas de capital autorisé au 31 décembre 2009. Une proposition de création de capital autorisé sera soumise à l'Assemblée générale ordinaire du 13 avril 2010.

2.2.2 Capital conditionnel

Année 2009

Au 31 décembre 2009, le capital social peut être augmenté à concurrence de CHF 3'935'304.- sous exclusion du droit de souscription respectivement du droit de souscription prioritaire des actionnaires pour des motifs importants (participation du personnel), par l'émission d'actions nominatives à libérer entièrement, d'une valeur nominale de CHF 4.50, jusqu'à 874'512 actions d'une valeur nominale de CHF 4.50 chacune pour un montant maximum de CHF 3'935'304.- par l'exercice de droits d'option qui sont accordés aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux collaborateurs libres ou employés de la société, dans le cadre d'un plan de participation des collaborateurs.

Année 2008

Au 31 décembre 2008, le capital social peut être augmenté à concurrence de CHF 4'000'743.- sous exclusion du droit de souscription respectivement du droit de souscription prioritaire des actionnaires pour des motifs importants (participation du personnel), par l'émission d'actions nominatives à libérer entièrement, d'une valeur nominale de CHF 4.50, jusqu'à 889'054 actions d'une valeur nominale de CHF 4.50 chacune pour un montant maximum de CHF 4'000'743.- par l'exercice de droits d'option qui sont accordés aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux collaborateurs libres ou employés de la société, dans le cadre d'un plan de participation des collaborateurs.

Les conditions détaillées d'option doivent être définies par le Conseil d'administration en tenant compte des conditions préalables précitées.

2.3 Modifications du capital

En milliers de CHF	Capital-actions	Agio	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total
<i>Fonds propres au 31.12.2006</i>	<i>68'954</i>	<i>14'234</i>	<i>84</i>	<i>6'417</i>	<i>89'689</i>
Augmentation du capital	5'966	1'676			7'642
Résultat annuel 2007				176	176
Transfert à la réserve pour actions propres			1'986	-1'986	-
<i>Fonds propres au 31.12.2007</i>	<i>74'920</i>	<i>15'910</i>	<i>2'070</i>	<i>4'607</i>	<i>97'507</i>
Augmentation du capital	168	46			214
Réduction de la valeur nominale des actions	-7'499			230	-7'269
Résultat annuel 2008				7'499	7'499
Transfert à la réserve pour actions propres			4'499	-4'499	-
<i>Fonds propres au 31.12.2008</i>	<i>67'589</i>	<i>15'956</i>	<i>6'569</i>	<i>7'837</i>	<i>97'951</i>
Augmentation du capital	65	22			87
Résultat annuel 2009				2'016	2'016
Transfert à la réserve pour actions propres			104	-104	-
<i>Fonds propres au 31.12.2009</i>	<i>67'654</i>	<i>15'978</i>	<i>6'673</i>	<i>9'749</i>	<i>100'054</i>

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions ordinaire de Tornos Holding S.A. s'élevait à CHF 67'654'093.50 au 31 décembre 2009. Il était réparti en 15'034'243 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 4.50.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des «nominees»

Tornos Holding S.A. n'a qu'un seul type d'actions. Ces actions ne sont soumises à aucune restriction de vente. Il n'existe pas d'actions privilégiées ni de limitation du droit de vote, à chaque action correspondant une voix («one share, one vote»).

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles. Des plans de participation en faveur de personnes définies par le Conseil d'administration existent. Voir note 24 du rapport financier pour les modalités des plans de participation en faveur des personnes définies par le Conseil d'administration.

3 Conseil d'administration

Voir page 18

3.1 Membres du Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration n'a pas été modifiée en 2009. Le seul membre ayant une fonction sur le plan exécutif est M. Raymond Stauffer qui, en tant que Délégué du Conseil d'administration, exerce la fonction de «Chief Executive Officer».

Aucun membre non exécutif n'entretient des relations d'affaires étroites avec Tornos Holding S.A. ou une société du groupe.

3.2 Autres activités de groupements d'intérêt

Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonction temporaire ou permanente de direction, de surveillance ou de consultation pour le compte d'établissements ou de groupes d'intérêts importants. Aucun membre n'a de fonction officielle ou de mandat politique.

3.3 Election et durée des mandats

Le Conseil d'administration de Tornos Holding S.A. est composé d'au moins trois membres (actuellement six), dont la majorité sont des personnes indépendantes et n'ayant pas de fonction exécutive dans l'entreprise. Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale, sur une base individuelle, de manière échelonnée, pour une durée fixée par l'Assemblée générale mais qui ne peut pas excéder trois ans. Les membres sont rééligibles. L'âge limite est de 70 ans. Le Président est élu par le Conseil d'administration.

3.4 Organisation interne

Le Règlement d'organisation de Tornos Holding S.A. définit des règles concernant le fonctionnement interne. Il fixe les règles suivantes.

3.5 Compétences

Les compétences des différents organes internes sont fixées comme suit:

Le Conseil d'administration a les devoirs et compétences suivants:

- Exercer la haute direction de la société et émettre les instructions nécessaires, y compris l'approbation de la politique d'entreprise et des stratégies de la société;
- Fixer l'organisation de la société;
- Fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier, y compris approuver les plans et budgets annuels (y compris les investissements);
- Nommer les membres de la Direction générale;
- Nommer et révoquer les personnes chargées de la représentation de la société;
- Exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données;
- Convoquer l'Assemblée générale et préparer tous les points qui sont de la compétence de l'Assemblée, y compris établir le rapport de gestion, les comptes de Groupe, les comptes annuels et les propositions sur l'utilisation du bénéfice au bilan, enfin exécuter les décisions de l'Assemblée générale;
- Informer le juge en cas de surendettement;
- Décider l'appel de versements en vue de la libération d'actions non encore entièrement libérées;
- Constater les augmentations de capital et adapter les statuts en conséquence;
- Décider la politique financière;
- Définir les lignes directrices de la politique d'information de la société;
- Approuver les affaires ayant des implications légales importantes et les cas exceptionnels où les engagements financiers hors budget, ou les risques potentiels prévisibles, dépassent CHF 1 million, notamment:
 - Les contrats avec des tiers sortant du domaine d'activité normal de la société;
 - L'entrée dans de nouveaux secteurs d'activité ou l'abandon de secteurs d'activité;
 - La prise et la vente de participations minoritaires;
 - L'engagement et l'arrêt d'actions juridiques, y compris la conclusion d'arrangements.
- Approuver les investissements hors budget dépassant CHF 250'000;
- Décider le lancement d'emprunts publics et d'autres transactions sur le marché des capitaux;
- Décider la fondation et la liquidation de filiales ainsi que la prise et la vente de participations majoritaires;
- Décider l'achat, la mise en garantie et la vente de biens immobiliers pour les affaires portant sur un montant supérieur à CHF 1 million par cas;
- Surveiller l'activité de la Direction générale et, en particulier, la mise en pratique des décisions du Conseil d'administration;
- S'assurer des compétences professionnelles des réviseurs dans les cas où la loi prévoit le recours à des réviseurs;
- Conseiller la Direction générale dans tous les cas où cette dernière ou le Conseil d'administration le considère comme nécessaire et approprié.

En cas de doute si un dossier est de la compétence du Conseil d'administration ou de la Direction générale, le Conseil d'administration se prononce sur cette question.

Dans les limites de la loi et sous réserve des compétences mentionnées précédemment, le Conseil d'administration délègue toute la gestion au Délégué en sa qualité de CEO et de Président de la Direction générale. Dans ce cadre, le Délégué est responsable de l'ensemble de la gestion et de la représentation de la société. En conséquence et dans les cas qui sont de sa compétence, il décide en dernier ressort.

Le Conseil d'administration délibère valablement lorsque la majorité de ses membres est présente. En cas d'égalité des voix celle du Président est prépondérante.

Le Président du Conseil d'administration a les compétences et les devoirs suivants:

- Présider l'Assemblée générale et les séances du Conseil d'administration;
- Représenter le Conseil d'administration envers le public, les autorités, les actionnaires et la Direction générale;
- Informer le Conseil d'administration à temps sur toutes les questions importantes en rapport avec la société;
- Superviser l'activité de la Direction générale et, en particulier, l'exécution des décisions du Conseil d'administration;
- Conseiller la Direction générale;
- Effectuer en outre toutes les tâches conformément aux devoirs et compétences qui lui sont assignées par la loi, les statuts et le Règlement d'organisation.

Le Délégué a, en particulier, les compétences et les devoirs de diriger la société; représenter la Direction générale au Conseil d'administration, envers le public et les autorités; présenter des propositions au Conseil d'administration sur tous les sujets qui sont de la compétence de cet organe; organiser et diriger la Direction générale.

Le Délégué peut déléguer la gestion à certains membres de la Direction générale et à d'autres collaborateurs et, dans ce cadre, régler sa représentation en cas d'absence, sans cependant que ces mesures ne le dégagent de ses responsabilités.

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins, mais au moins quatre fois par an. Durant l'exercice 2009, il a tenu sept séances qui ont duré en moyenne cinq heures et deux séances par conférence téléphonique. Le Conseil d'administration a régulièrement fait participer les membres de la Direction générale et, si nécessaire, des conseillers externes, quand les points de l'ordre du jour exigeaient leur expertise. Les Comités ont également siégé avec la participation de membres de la Direction générale.

La Direction générale a les devoirs et compétences suivants:

- Diriger la société en vue d'assurer un développement sain et durable du Groupe Tornos;
- Définir les instruments de gestion qui doivent être utilisés par tout le Groupe, notamment la planification, le système comptable, les systèmes d'information et de contrôle interne;
- Analyser régulièrement la stratégie d'entreprise, la planification annuelle et leur mise en application; faire des propositions à l'intention du Conseil d'administration;
- Développer la culture d'entreprise;
- Préparer toutes les affaires qui sont de la compétence du Conseil d'administration ou de ses Comités et mettre leurs décisions en pratique;
- Approuver les cahiers des charges, les directives et les instructions dans le cadre de la structure d'organisation définie par le Conseil d'administration; l'approbation des cahiers des charges des membres de la Direction générale relève du Conseil d'administration;
- Conclure des contrats avec des tiers quand les intérêts de plusieurs secteurs de l'entreprise sont concernés ou qui sont importants pour le Groupe;
- D'une manière générale, décider dans tous les domaines, dans les limites des compétences déléguées;
- Mettre en œuvre le processus d'innovation et examiner les projets de développement à l'intention de l'ensemble du Conseil d'administration;

- Définir le portefeuille produit/marché à l'intention du Conseil d'administration;
- Examiner les acquisitions et les désinvestissements;
- Proposer les innovations au Conseil d'administration qui les valide.

Afin d'assurer une répartition efficace des tâches, le Conseil d'administration a nommé M. François Frôté en tant que Président, M. Claude Elsen Vice-président et M. Raymond Stauffer, Délégué et CEO; il a également mis en place les Comités suivants:

Comité en charge des nominations et de la rémunération:

François Frôté (président) et Michel Rollier

Le Comité en charge des nominations et de la rémunération a les compétences et les devoirs suivants:

- Recrutement et sélection des membres de la Direction générale pour proposition au Conseil d'administration;
- Définition des conditions d'engagement et de rémunération des membres de la Direction générale et des augmentations annuelles;
- Proposition à l'intention du Conseil d'administration des modes de rémunération du Président du Conseil d'administration, de l'administrateur délégué/CEO et des autres administrateurs;
- Recrutement en vue de propositions à l'intention du Conseil d'administration, respectivement de l'Assemblée générale, de nouveaux membres du Conseil d'administration;
- Approbation des principes généraux de rétribution de l'ensemble du personnel et des autres conditions d'engagement de l'ensemble du personnel;
- Approbation des lignes directrices fixant les augmentations annuelles des salaires de l'ensemble du personnel.

Il incombe par ailleurs au Comité en charge des nominations et de la rémunération de déterminer les participants au plan de participation mis en place pour les collaborateurs.

Le Comité a siégé à huit reprises durant l'année 2009. MM. R. Stauffer (Délégué du Conseil d'administration et CEO) et P. Maquelin (COO/CFO) ont participé à sept séances en tant qu'invités.

Durant les séances du Comité, celui-ci a examiné les rapports émanant de la Direction, élaboré des propositions qu'il a soumises au Conseil d'administration pour décision et pris des décisions dans le cadre de ses compétences. Les séances ont duré en moyenne une heure et quart. Deux séances ont eu lieu téléphoniquement.

Les objets suivants ont été traités:

- Détermination des personnes participant au programme de participation [Management and Board Participation Plan 2007 (MBP 07)] et du nombre d'actions à disposition pour l'année 2009 dans le cadre de ce programme;
- Formulation à l'intention du Conseil d'administration de différentes réflexions et propositions en ce qui concerne la modification, respectivement la constitution de la Direction générale;
- Détermination et approbation de la politique salariale pour 2010;
- Evaluation et rémunération de la Direction et des cadres supérieurs pour 2009.

A l'occasion de chaque séance du Conseil d'administration, le président du Comité en charge des nominations et de la rémunération l'a informé du déroulement des séances; il lui a aussi soumis des propositions de décision. Les procès-verbaux des séances du Comité ont été distribués aux administrateurs.

Comité d'audit:

P. Häring (président), F. Frôté

Le Comité d'audit a les compétences et les devoirs suivants:

- Proposer l'Organe de révision au Conseil d'administration;
- Définir et interpréter les standards comptables;
- Contrôler le rapport annuel ainsi que le rapport semi-annuel et leur présentation à l'ensemble du Conseil d'administration;
- Contrôler et structurer les transactions sur le marché des capitaux à l'intention de l'ensemble du Conseil d'administration;
- Surveiller le travail de l'Organe de révision;
- Sur ordre du Conseil d'administration, contrôler le déroulement d'affaires en rapport avec la gestion ou d'opérations financières;
- Proposer la politique financière et de dividendes du groupe Tornos à l'intention du Conseil d'administration.

Le Comité a siégé à huit reprises. MM. R. Stauffer (Délégué du Conseil d'administration et CEO) et P. Maquelin (COO/CFO) ont participé à ces réunions à titre consultatif; quand cela était nécessaire, il en a été de même pour l'Organe de révision.

Les sujets principaux suivants ont été traités:

- Etats financiers et rapport annuel de l'année 2008;
- Etude du Rapport au Comité d'audit rédigé par l'Organe de révision du groupe;
- Revue de la carte de gestion des risques;
- Revue du système de contrôle interne du groupe Tornos;
- Revue du nouveau contrat cadre avec les banques;
- Revue de la gestion des inventaires;
- Examen de la constitution et de la fondation de Tornos Management Holding SA.

Le Comité d'audit a également étudié les résultats financiers trimestriels, les prévisions, le budget 2010 et les informations destinées à la communauté financière. Il a examiné certains points spécifiques de nature financière et comptable ainsi que l'interprétation et la mise en place des IFRS. Le Comité a enfin évalué le travail de l'Organe de révision.

A l'occasion de chaque séance du Conseil d'administration, le président du Comité d'audit l'a informé de son travail; il lui a aussi soumis des propositions de décision. Les procès-verbaux des séances du Comité ont été distribués aux administrateurs.

Comité d'alliance:

R. Stauffer (président), M. Rollier, C. Elsen, membres du Conseil d'administration de Tornos Holding S.A. et T. Nishijima, représentant de Tsugami

Le Comité d'alliance a été mis en place par le Conseil d'administration lors de sa séance du 29 avril 2008 en lien avec l'alliance conclue avec Tsugami. Il est composé de trois membres du Conseil d'administration et d'un représentant de Tsugami. Selon les besoins, des membres de la Direction ou des cadres supérieurs de Tornos peuvent participer aux séances à titre d'invités.

Le Comité d'alliance a les compétences et les devoirs suivants:

- Appliquer et mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre de la collaboration avec la société Tsugami;
- Faire des propositions à l'intention du Conseil d'administration pour décision tendant à conclure de nouveaux accords dans le cadre de l'alliance liant Tornos à Tsugami;
- Faire rapport au Conseil d'administration du déroulement de l'alliance et en particulier de tout fait important et/ou extraordinaire.

Le Comité d'alliance s'est réuni à deux reprises en 2009.

Il a travaillé sur la stratégie produits et a notamment lancé la ligne Gamma, s'ajoutant à la ligne Delta, une machine de moyen de gamme dont la commercialisation a débuté à fin 2009 et qui complète la gamme de produits monobroches.

Par ailleurs, des études ont été conduites sur la promotion des produits Tsugami en Europe et sur les possibilités de fabrication de machines Tornos par Tsugami en Chine. Ces deux points n'ont pas encore abouti à ce jour.

3.6 Instruments d'information et de contrôle permettant de contrôler la Direction

Lors de ses réunions, le Conseil d'administration est informé verbalement de façon régulière par la Direction générale sur la marche des affaires. Par ailleurs, il existe un système périodique d'information du management qui est distribué à l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Les indicateurs les plus importants sont comparés hebdomadairement (entrée des commandes) ou trimestriellement (compte d'exploitation et bilan) au budget et à l'année précédente. Un commentaire écrit est publié chaque trimestre et une révision du budget est faite deux fois par année. De plus, la Direction générale procède annuellement à une identification et quantification des risques et définit les mesures préventives adéquates. Ce document est soumis au Conseil d'administration pour approbation par l'entremise du Comité d'audit.

4 Direction générale

Voir page 19

4.1 Membres de la Direction

La composition de la Direction générale n'a pas été modifiée en 2009. Conformément à la structure opérationnelle du groupe définie au chapitre 1.1.1 la Direction générale est composée de huit membres plus M. Raymond Stauffer qui, en tant que Délégué du Conseil d'administration, exerce la fonction de «Chief Executive Officer» (page 18).

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Aucun membre de la Direction générale n'assume de fonction temporaire ou permanente de direction, de surveillance ou de consultation pour le compte d'établissements ou de groupes d'intérêts importants. Aucun membre n'a de fonction officielle ou de mandat politique.

4.3 Contrats de management

Il n'existe pas de contrats de management avec des sociétés ou des personnes physiques extérieures au groupe.

5 Rémunérations, participations et prêts

Voir les notes 24, 29 et 30 du rapport financier pour le détail des rémunérations, participations et prêts accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale.

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

La rémunération des administrateurs est fixée annuellement en fonction du rôle de chaque administrateur dans le cadre de l'organisation du Conseil d'administration d'une part, et dans le cadre de la participation aux Comités du Conseil d'administration d'autre part. Sur cette base, et compte tenu de la pratique établie basée sur l'expérience des années passées, le temps consacré en réunions du Conseil d'administration, réunions des Comités du Conseil d'administration, consultations à distance et temps de préparation, est estimé de manière à définir des honoraires forfaitaires. L'estimation du temps passé constitue la base de calcul, la rémunération par jour étant basée sur les honoraires facturés au temps passé par des consultants rendant des services comparables. Les administrateurs n'ont pas de rémunération variable supplémentaire à leurs honoraires forfaitaires, hormis la participation aux programmes d'options et d'achats d'actions décrits à la note 24 du rapport financier. Les membres de la Direction générale perçoivent une rémunération en trois volets: (1) la rémuné-

ration fixe, (2) la rémunération variable, (3) la participation aux programmes d'options et d'achats d'actions décrits à la note 24 du rapport financier. La rémunération fixe est déterminée annuellement par comparaison avec une enquête sur les salaires (Compensation report Switzerland Watson Wyatt Data Services) des cadres d'une part et, d'autre part, compte tenu des aptitudes personnelles évaluées par le Comité en charge des nominations et de la rémunération. Ce Comité a la compétence de fixer la rémunération et il informe le Conseil d'administration de ses décisions. La rémunération fixe tient compte du potentiel de rémunération lié à la rémunération variable. La rémunération variable dépend de critères de rentabilité et d'objectifs personnels annuels quantitatifs et qualitatifs. En moyenne, la rémunération variable attendue se situe dans une fourchette de 20 à 25% de la rémunération fixe. Elle pourra doubler et représenter près de 50% de la rémunération fixe en cas d'objectifs individuels largement dépassés, de marge EBIT de 15% ou plus, ou d'entrée de commandes dépassant l'objectif de vente de 20% et plus.

6 Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Conformément à l'article 10 des statuts, il n'existe pas de limitation du droit de vote, chaque action donnant droit à une voix. Des procurations de vote ne peuvent être valablement exercées que par des actionnaires inscrits au registre des actionnaires. Les statuts prévoient que les actionnaires ne peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale que par leurs représentants légaux, un autre actionnaire ayant le droit de vote, le représentant indépendant en matière de droits de vote, le représentant des organes ou un représentant d'un dépositaire d'actions.

6.2 Quorums statutaires

En outre des quorums prescrits à l'article 704 CO, l'article 11 des statuts prévoit un quorum qualifié d'au moins 2/3 des voix représentées et de la majorité absolue de la valeur nominale des actions représentées en cas de vote portant sur la limitation de l'exercice du droit de vote ou sur toute modification et l'annulation d'une telle limitation.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

La convocation de l'Assemblée générale selon l'article 8 des statuts correspond aux règles légales.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Les actionnaires représentant des actions d'une valeur nominale de CHF 1'000'000 ou plus peuvent exiger l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Ils doivent le faire par écrit au moins 45 jours avant l'Assemblée en précisant les points de discussion et leurs demandes.

6.5 Inscriptions au registre des actions

Les inscriptions au registre des actions (clôture) doivent avoir été effectuées au plus tard 11 jours avant l'Assemblée générale.

7 Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Les seuils fixés par la loi pour l'obligation de lancement d'une offre publique sont applicables. Il n'existe pas de mécanisme particulier de contrôle ou de défense.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

En cas de prise de contrôle, les périodes de blocage prévues pour les actions et options des programmes de participation en faveur des collaborateurs sont caduques et une clause de «Take me along» est applicable. Il n'existe pas d'autres clauses relatives aux prises de contrôle en faveur des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction générale.

8 Organe de révision

Depuis l'exercice 2006, PricewaterhouseCoopers SA, Neuchâtel est l'Organe de révision de la société holding et du groupe.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'Organe de révision est nommé chaque année par l'Assemblée générale. M. Michael Foley (Fellow of the Institute of Chartered Accountants) est le réviseur responsable du dossier depuis 2007. Tous les trois à cinq ans, un appel d'offres est lancé auprès des fiduciaires ayant la qualification requise. Le choix est basé sur la qualité des offres et de leur présentation par les réviseurs qui seraient en charge du mandat ainsi que des honoraires prévus. Les prestations sont évaluées en fonction des rapports écrits et oraux des réviseurs au Comité d'audit, ainsi que des feedback de la Direction par rapport au déroulement des révisions. Il en va de même en ce qui concerne l'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de la révision des comptes.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision facturés par PricewaterhouseCoopers pour l'exercice 2009, pour l'examen des comptes annuels, se montent à CHF 180'734.

8.3 Honoraires supplémentaires

De plus, durant l'année 2009 PricewaterhouseCoopers a fourni divers conseils fiscaux et juridiques pour CHF 153'710.

8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe

Le Comité d'audit surveille l'Organe de révision externe sur mandat du Conseil d'administration. Le plan d'audit est soumis au Comité d'audit pour approbation des domaines qui seront particulièrement examinés lors de l'exercice sous revue. Le Comité d'audit demande aussi à l'Organe de révision d'effectuer des revues de domaines spécifiques qui ne seraient pas reflétées dans le plan d'audit mais pour lesquelles un confort particulier est requis. PricewaterhouseCoopers SA informe régulièrement le Comité d'audit sur son travail, participe une fois aux séances et se tient informé des travaux du Comité d'audit à travers les procès-verbaux des réunions de ce dernier. En outre, l'Organe de révision soumet un rapport au Comité d'audit. A la fin de l'exercice, le Comité d'audit examine ensemble avec l'Organe de révision et en présence du CEO et du CFO les comptes annuels de la société holding et du groupe ainsi que le rapport (voir chapitre 3.3).

9 Politique d'information et d'ouverture

Tornos informe ses actionnaires sur la marche des affaires et sur les événements qui relèvent de la bourse, au moyen du rapport de gestion, du rapport semestriel et, trimestriellement ou selon les nécessités, par des communications aux médias. Toutes les informations importantes peuvent être consultées sur le site Internet www.tornos.com.

Adresses de contact:

- Pour toutes les questions relatives à l'actionnariat, aux investisseurs et à la partie financière, veuillez contacter M. Philippe Maquelin, CFO, Tornos SA, Rue Industrielle 111, 2740 Moutier, Tel. +41 32 494 4444, Fax +41 32 494 4904, Courriel: maquelin.p@tornos.com
- Pour toutes les autres questions générales, demande de documentation, etc., veuillez contacter M. Brice Renggli, Tornos SA, Rue Industrielle 111, 2740 Moutier, Tel. +41 32 494 4444, Fax +41 32 494 4907, Courriel: renggli.b@tornos.com

La version française du rapport annuel fait foi.



TORNOS HOLDING S.A
TORNOS MANAGEMENT
HOLDING SA
TORNOS SA
Rue Industrielle 111
CH-2740 Moutier
Tél. +41 (0)32 494 44 44
Fax +41 (0)32 494 49 03
contact@tornos.com
www.tornos.com

TORNOS TECHNOLOGIES
DEUTSCHLAND GMBH
Karlsruher Str. 38
D-75179 Pforzheim
Tél. +49 (0)7231/910 70
Fax +49 (0)7231/910 750
contact@tornos.de

TORNOS HOLDING FRANCE SA
TORNOS TECHNOLOGIES
FRANCE SAS
Boîte postale 330
St-Pierre en Faucigny
F-74807 La Roche
s/Foron Cedex
Tél. +33 (0)4 50 038 333
Fax +33 (0)4 50 038 907
contact@tornos.fr

TORNOS TECHNOLOGIES
IBERICA SA
Pol. Ind. El Congost
Avda. St Julia, 206 Nave 8
E-08403 Granollers
Tél. +34 93 846 59 43
Fax +34 93 849 66 00
commercial.tti@tornos.com

TORNOS TECHNOLOGIES
ITALIA SRL
Via Cesare Pavese 21
I-20090 Opera/MI
Tél. +39 02 5768-1501
Fax +39 02 5768-15230
contact@tornos.it

TORNOS TECHNOLOGIES
U.S. CORPORATION
1 Parklawn Drive
US-Bethel, CT 06801
Tél. +1 203 775-4319
Fax +1 203 775-4281
info-us@tornos.com

TORNOS TECHNOLOGIES
UK Ltd
Tornos House
Whitwick Business Park
Coalville
UK-Leicestershire LE67 4JQ
Tél +44 (0) 1530 513100
Fax +44 (0) 1530 814212
sales@tornos.co.uk

TORNOS TECHNOLOGIES
POLAND Sp. z o.o.
Ul. Brukselska 44 lok. 21A
PL - 03-973 Warszawa
Poland
Tél +48 226 72 91 81
Fax +48 226 16 55 81
poland.contact@tornos.com

TORNOS TECHNOLOGIES
(SHANGHAI) LIMITED
Hui Feng Creativity Garden
Feng Yu Building, 1-2F
No. 239, Xitai Rd. Xu Hui
District.
CN - Shanghai 200232
Tél +86 21 6235 1235
Fax +86 21 6235 1938
china.contact@tornos.com

ALMAC S.A.
ALMATRONIC S.A.
39, Bd des Eplatures
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél +41 (0) 32 925 35 50
Fax +41 (0) 32 925 35 60
info@almac.ch
www.almac.ch

TORNOS TECHNOLOGIES
ASIA LIMITED
Unit 4, G/F, Transport City
Building
1-7 Shing Wan road
Tai Wai, Shatin.N.T.
Hong Kong
Tél. +852 2691 2633
Fax +852 2691 2133
asiapacific.contact@tornos

TORNOS TECHNOLOGIES
(HK) LIMITED
Unit 4, G/F, Transport City
Building
1-7 Shing Wan road
Tai Wai, Shatin.N.T.
Hong Kong
Tél. +852 2691 2633
Fax +852 2691 2133
asiapacific.contact@tornos

TORNOS SA THAILAND
REPRESENTATIVE OFFICE
Flat 1B, The U.N. Residence
27/28 Sukhumvit Soi 33
Bangkok 10110
Thailand
Tél. +66 2 662 3908
Fax +66 2 662 3910
thailand.contact@tornos.com

TORNOS TECHNOLOGIES ASIA LTD
MALAYSIA
REPRESENTATIVE OFFICE
Suite 8.07, 8th Floor, MWE Plaza
No. 8, Lebuhr Farquhar
10200 Penang
Malaysia
Tél. +6 04 2630118/2635118
Fax +6 04 2624118
malaysia.contact@tornos.com